



Chèque de réservation auprès d'une agence: legal ou pas?

Par **amedee1**, le **17/02/2010** à **13:45**

Bonjour,

Une agence a-t-elle le droit d'encaisser un chèque de réservation si nous n'avons pas signé de pas mais seulement un document confirmant la réservation du bien?